

Ô fil de la Boivre



Conseil d'administration du 14.10.2015

Présentes : Anne-Marie, Catherine, Chantal C., Chantal G., Claudine T., Annie D., Ingrid, Marie, Nicole D.

Absentes excusées : Nicole P. et Mireille.

. Bébéquils:

- Nous offrirons 20 bébéquils au CHRU,
- La remise des bébéquils se fera au CHRU soit le 4 novembre soit le 25 novembre en fonction de la disponibilité des cadres du CHRU,
- Anne-Marie, Marie, Chantal C. et Ingrid représenteront notre association,
- La presse sera présente.

. Journée de l'Amitié Patchwork :

- Elle aura lieu le mardi 10 novembre à partir de 10h30 au foyer Guillaume d'Aquitaine,
- L'installation se fera à partir de 10h00,
- Catherine présente l'ouvrage personnel qui sera proposé,
- Nicole D. se charge des invitations des groupes voisins habituels auxquels s'ajoute cette année le club « L'étoffe de soie » de St Martin la Rivière,
- Le nombre de participants est limité à 60,
- L'apéritif, le pain, le fromage, la salade et les boissons seront pris en charge par l'association, Nicole D. se charge des achats,
- Nicole D., Chantal C. et Ingrid prépareront des petits « fagots » de tissus variés qui seront mis en vente pour 1 euro,
- Quelques machines à coudre devront être apportées.

. Journée de l'Amitié Dentelle :

- La journée de l'Amitié Dentelle initialement prévue le 9 février est annulée ; Anne-Marie étant dans l'impossibilité d'être présente ce jour-là.

La question d'une alternance Journée de l'Amitié Patchwork/Journée de l'Amitié Dentelle est posée : une année l'association organiserait une Journée de l'Amitié Patchwork et l'année suivante une Journée de l'Amitié Dentelle et ainsi de suite.... A débattre et à décider lors de la prochaine Assemblée Générale.

. Repas de Noël :

- Nous irons déjeuner, comme les deux années précédentes à la Maison de la Formation des Apprentis, zone de la République,
- La date reste à fixer : soit le vendredi 4 décembre soit le mardi 15 décembre ; Nicole D. reprend contact pour savoir quelle date a été choisie par le restaurant,
- Nicole D. gèrera les inscriptions ; les adhérentes paieront 15 euros non remboursables lors de l'inscription ; l'association prenant en charge les 10 euros restants,
- Si le repas se déroule le vendredi 4 décembre, il sera possible d'aller à Biard après le repas pour « travailler ».
- Un petit cadeau sera offert à chacune.

. Assemblée Générale :

- Elle est fixée au mardi 19 janvier 2016 à 16h00 dans la continuité d'un atelier, avec galettes en fin de séance,
- Anne-Marie invite un représentant de la Mairie,
- Un vote concernant l'alternance des Journées de l'Amitié (cf. plus haut) sera organisé,
- Le montant de la cotisation restera inchangée (40 euros),
- Trois sièges au Conseil d'Administration seront à pourvoir :
 - o Claudine T. arrive au terme de son mandat,
 - o Mireille est démissionnaire,
 - o Un douzième siège est à pourvoir dans la mesure où l'association compte désormais 40 adhérentes.

. Exposition « Bleu, blanc, lin »

- Elle se déroulera du 12 au 20 novembre 2016 dans la salle des mariages de la Mairie mais la réservation n'est pas encore validée par la Mairie.... Il faut attendre le début de l'année civile.
- Chantal C. et Anne-Marie élaborent une ébauche pour l'affiche,
- Chantal G. fait remarquer qu'environ 25 quilts « à accrocher » sont en préparation ... cela lui semble peu (lors de l'exposition « Rouge et Blanc » nous en disposons d'une quarantaine).

. Stages :

- Les stages « sac » et « boutis » gérés par nos adhérentes se mettront en place en temps voulu,
- Le stage « pojagi » enseigné par une professionnelle, Maryse Allard, est définitivement fixé au lundi 7 et mardi 8 mars 2016.
- L'inscription des stagiaires pour l'une ou l'autre de ces deux journées est à organiser,
- Les stagiaires devront payer 5 euros à leur inscription (= la valeur du kit) ; ils ne seront pas remboursés en cas d'absence, Rappel : l'association prend en charge le coût du transport de l'enseignante et celui de la formation proprement dite, seuls les kits restent à la charge des stagiaires,
- Catherine gère les derniers détails pratiques avec Maryse Allard, elle se chargera de son accueil et de son départ en gare ainsi que de son hébergement le lundi soir.

. Divers :

- L'association était présente à la manifestation « Biard dans les Airs » en juin (Anne-Marie, Lise-Claude et Nicole D.) et au Forum des Associations de Biard en septembre (Anne-Marie, Dounia et Lise-Claude). A noter le peu d'implication des adhérentes,
- Rédigés par Anne-Marie deux articles concernant l'association sont à lire dans « Biard Magazine » : un article en juin et un autre article en octobre (à paraître sous peu),
- La responsable de l'Office de Tourisme de Gençay nous a contactés pour organiser dans son local une mini exposition de quilts. Une vingtaine d'ouvrages conviendrait, les permanences et la communication seraient assurées par leurs soins. Voir avec les adhérentes, les personnes intéressées par cette proposition pour y répondre favorablement ou pas.
- A ce jour, 13 adhérentes ont profité du remboursement par l'association de 5 euros sur le prix de leur visite à un salon ou à une exposition (sur présentation du ticket d'entrée une fois par adhérente sur l'année civile en cours). Ce dispositif sera reconduit pour l'année 2016.
- Chantal C. transmettra la technique du « point d'ombre » aux adhérentes intéressées durant le 1^{er} semestre 2016,
- Suite à la visite des expositions de Sainte-Marie-aux-Mines en septembre 2015, Chantal G. mettra à disposition un diaporama de ses 150 photos lors d'un atelier (un mardi et un vendredi à définir),
- L'atelier du vendredi manque de participantes, nous encourageons vivement nos adhérentes à y aller,
- Quelques départs et deux arrivées portent le nombre d'adhérentes de l'association à 40.

La date du prochain conseil d'administration n'est pas fixée,
chaque membre du Conseil d'Administration recevra en temps voulu sa convocation.